

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

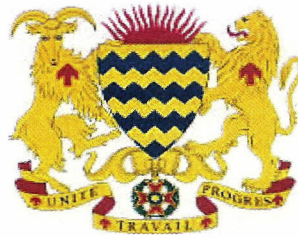
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTÈRE DU PÉTROLE, DE L'ÉNERGIE

DIRECTION DE CABINET

N° 0335 /PR/PM/MPE/CAB/2018



UNITÉ-TRAVAIL-PROGRÈS

N'Djamena, le 20 MARS 2018

A
Monsieur
le Président du Conseil d'Administration de l'Initiative pour la
Transparence dans les Industries Extractives
Oslo, Norvège

Objet : Engagement de mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives

Monsieur le Président du Conseil d'Administration,

Le Gouvernement de la République du Tchad s'engage formellement à continuer la mise en œuvre de l'ITIE et ce, malgré le contexte économique et financier difficile suite à la chute du prix du pétrole et aux engagements financiers du Tchad vis-à-vis de Glencore.

Pour souligner cet engagement, le Gouvernement prend la décision de publier au niveau du secteur pétrolier, les contrats de Concession et les Contrats de Partage de Production. En outre, le Gouvernement prend aussi, la décision de publier les anciens contrats financiers de la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT). Quant au contrat consolidé en vigueur, les principales informations seront publiées dans le rapport ITIE.

En ce qui concerne, la publication des propriétés réelles, une feuille de route a été établie pour leurs divulgations en 2020. D'ores et déjà, les informations sur les propriétaires légaux sont disponibles.

Enfin pour le cadastre pétrolier, le Gouvernement a planifié sa mise en place dans le cadre du Plan National de Développement (PND). Son effectivité est prévue au 31 décembre 2019.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président du Conseil d'Administration, en l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre du Pétrole et de l'Énergie



Me Béchir MADET